



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17659>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **26-17659**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Pantin

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACQUISITION DE JEUX ET JOUETS POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE PANTIN ET LA CAISSE DES ECOLES

Description : ACQUISITION DE JEUX ET JOUETS POUR LES SERVICES DE LA VILLE DE PANTIN ET LA CAISSE DES ECOLES

Identifiant de la procédure : 9aaa9c07-cdd2-46ea-b66f-dfca30d58691

Avis précédent : fa7eea89-6875-4bfb-92e0-e8868862632b-05

Identifiant interne : 2025058

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37524000 Jeux

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : PANTIN

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : JEUX ET JOUETS POUR LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES ET LA CAISSE DES ECOLES

Description : JEUX ET JOUETS POUR LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES ET LA CAISSE DES ECOLES

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37524000 Jeux

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : PANTIN

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 1 a été attribué aux candidats suivants : 1. LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO (SIRET 44455346500014, adresse postale Z.A. SAINT LOUIS 15 ZAC SAINT LOUIS 84250 LE THOR) 2. PAPETERIES PICHON (SIRET 401494828, adresse postale RUE COLONEL LOUIS LEMAIRE, 42340 VEAUCHE) 3. LIBRAIRIE LAIQUE (SIRET 383787587, adresse postale1, Route de Montredon 43000 LE PUY EN VELAY)
L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Chaque lot relevant de la présente procédure fera l'objet d'un accord-cadre multi-attributaire conclu avec un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : les bons de commandes seront attribués selon la règle dite du « tour de rôle » où, pour chaque bon de commande, le choix du

titulaire s'effectue par roulement. Le premier titulaire est déterminé selon l'ordre de classement des offres. Les prestations sont réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans : - le bordereau des prix unitaires ; - le (s) catalogue(s) du fournisseur, au(x)quel(s) sera appliqué un rabais indiqué à l'acte d'engagement. Le montant maximum des prestations du lot 1 pour la période initiale de l'accord-cadre est de 100 000 Euros HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance santé - environnement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais de livraison

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Pantin

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : JEUX ET JOUETS POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Description : JEUX ET JOUETS POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37524000 Jeux

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : PANTIN

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 2 a été attribué aux candidats suivants : 1. LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO (SIRET 44455346500014, adresse postale Z.A. SAINT LOUIS 15 ZAC SAINT LOUIS 84250 LE THOR) 2. LIBRAIRIE LAIQUE (SIRET 383787587, adresse postale 1, Route de Montredon 43000 LE PUY EN VELAY) 3. PL DIFFUSION (SIRET 535323299 , adresse postale 67 RUE DE MONTGERON, 91330 YERRES) L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Chaque lot relevant de la présente procédure fera l'objet d'un accord-cadre multi-attributaire conclu avec un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : les bons de commandes seront attribués selon la règle dite du « tour de rôle » où, pour chaque bon de commande, le choix du titulaire s'effectue par roulement. Le premier titulaire est déterminé selon l'ordre de classement des offres. Les prestations sont réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans : - le bordereau des prix unitaires ; - le(s) catalogue(s) du fournisseur, au(x)quel(s) sera appliqué un rabais indiqué à l'acte d'engagement. Le montant maximum des prestations du lot 2 pour la période initiale de l'accord-cadre est de 80 000 Euros HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance santé - environnement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais de livraison

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Pantin

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : JEUX ET JOUETS POUR LES STRUCTURES DE PETITE ENFANCE

Description : JEUX ET JOUETS POUR LES STRUCTURES DE PETITE ENFANCE

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37524000 Jeux

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : PANTIN

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 3 a été attribué aux candidats suivants : 1. LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO (SIRET 44455346500014, adresse postale Z.A. SAINT LOUIS 15 ZAC SAINT LOUIS 84250 LE THOR) 2.PAPETERIES PICHON (SIRET 401494828, adresse postale RUE COLONEL LOUIS LEMAIRE, 42340 VEAUCHE) 3. PL DIFFUSION (SIRET 535323299 , adresse postale 67 RUE DE MONTGERON, 91330 YERRES) L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Chaque lot relevant de la présente procédure fera l'objet d'un accord-cadre multi-attributaire conclu avec un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : les bons de commandes seront attribués selon la règle dite du « tour de rôle » où, pour chaque bon de commande, le choix du titulaire s'effectue par roulement. Le premier titulaire est déterminé selon l'ordre de classement des offres. Les prestations sont réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans : - le bordereau des prix unitaires ; - le(s) catalogue (s) du fournisseur, au(x)quel(s) sera appliqué un rabais indiqué à l'acte d'engagement. Le montant maximum des prestations du lot 3 pour la période initiale de l'accord-cadre est de 50 000 Euros HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance santé - environnement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de livraison

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision

de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Pantin

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : JEUX DE SOCIETE

Description : JEUX DE SOCIETE

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 37524000 Jeux

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : PANTIN

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 4 a été attribué au candidat suivant : 1.DIDACTO (SIRET 398422022, adresse postale 33 RUE AUBER, 94400 VITRY-SUR-SEINE) L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Chaque lot relevant de la présente procédure fera l'objet d'un accord-cadre multi-attributaire conclu avec un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Les 3 titulaires se verront attribuer les bons de commande dans les conditions suivantes : les bons de commandes seront attribués selon

la règle dite du « tour de rôle » où, pour chaque bon de commande, le choix du titulaire s'effectue par roulement. Le premier titulaire est déterminé selon l'ordre de classement des offres. Les prestations sont réglées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans : - le bordereau des prix unitaires ; - le(s) catalogue(s) du fournisseur, au(x)quel(s) sera appliqué un rabais indiqué à l'acte d'engagement. Le montant maximum des prestations du lot 4 pour la période initiale de l'accord-cadre est de 30 000 Euros HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance santé - environnement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais de livraison

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Pantin

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,040,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,040,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 400,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025058 LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/09/2025

Date de conclusion du marché : 13/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : fa7eea89-6875-4bfb-92e0-e8868862632b-05

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025058 LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/09/2025

Date de conclusion du marché : 13/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : fa7eea89-6875-4bfb-92e0-e8868862632b-05

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO LOT3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025058 LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/09/2025

Date de conclusion du marché : 13/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : fa7eea89-6875-4bfb-92e0-e8868862632b-05

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIDACTO

Offre :

Identifiant de l'offre : DIDACTO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 120,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025058 LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/09/2025

Date de conclusion du marché : 13/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : fa7eea89-6875-4bfb-92e0-e8868862632b-05

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

Lauréat :

Nom officiel : DIDACTO

Offre :

Identifiant de l'offre : DIDACTO

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 120,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025058 LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/09/2025

Date de conclusion du marché : 13/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : fa7eea89-6875-4bfb-92e0-e8868862632b-05

Organisation qui signe le marché : Ville de Pantin

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Pantin

Numéro d'enregistrement : 21930055500014

Adresse postale : 84-88 avenue du Général Leclerc

Ville : Pantin

Code postal : 93500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@ville-pantin.fr

Téléphone : 0149154561

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : LACOSTE DACTYL BUREAU & ÉCO

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 444 553 465 000 14

Ville : LE THOR

Code postal : 84250

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : DIDACTO

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 398422022

Ville : Vitry-sur-Seine

Code postal : 94400

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : +33149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a2ff5cfe-7edc-432d-ad19-8dbac458e32e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2026 à 11:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026